

## Réalisation d'une étude de votre patient sur l'usage du service Mon espace santé

Le Ministère chargé de la Santé et l'Assurance Maladie proposent depuis février 2022 un carnet de santé numérique sécurisé accessible à tous les assurés français : [Mon espace santé](#). Il permet aux citoyens de retrouver l'ensemble de leurs documents de santé et données médicales (vaccinations, antécédents médicaux, etc.) mais aussi de les partager facilement avec ses professionnels de santé et d'échanger de manière sécurisée avec eux par le biais d'une messagerie sécurisée.

Les fonctionnalités de Mon espace santé évoluent régulièrement pour simplifier le parcours de santé des patients. Il est donc essentiel qu'il soit le plus simple d'utilisation et adapté, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

Pour adapter au mieux le service, le Ministère chargé de la Santé et l'Assurance Maladie lancent une expérimentation auprès de ce public, afin de suivre les usages actuels de Mon espace santé, les éventuelles difficultés rencontrées dans son parcours, et d'identifier les évolutions à apporter au service.

Trois associations sont aujourd'hui mobilisées pour cette expérimentation : la Fédération Française des Diabétiques, France Parkinson et France Rein.

### Modalité de l'expérimentation

#### ➤ *Principe clé*

Une cinquantaine de patients volontaires sur 3 territoires (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

Durant l'expérimentation, chaque patient est invité à utiliser le service Mon espace santé et à partager au besoin avec les professionnels qui assurent sa prise en charge, sur son expérience avec le carnet de santé numérique.

Il est donc particulièrement intéressant que les professionnels s'engagent dans les usages autour de ce carnet de santé numérique (alimentation des documents clés, consultation des documents, envoi de messages via la messagerie sécurisée de Mon espace santé, autres, etc.)

#### ➤ *Déroulé et temporalité*

Le lancement officiel de l'expérimentation se fera en juin 2024. Elle se déroulera jusqu'en décembre 2024.

Un suivi mensuel des retours de votre patient sur son expérience de l'usage du service Mon espace santé est également mis en place par le biais d'échange en bilatérale avec un accompagnateur régional dédié chargé de son suivi et le remplissage d'un questionnaire. Enfin, le patient sera amené à participer de manière ponctuelle à des ateliers de type « focus » group afin de compléter les informations sur les apprentissages clés de l'expérimentation.